



Pays de la Loire : la dynamique démographique ralentit mais reste soutenue

Au 1^{er} janvier 2016, 3 737 632 personnes résident dans les Pays de la Loire. Avec + 0,7 % par an, le rythme de croissance de la population est supérieur à la moyenne nationale. Toutefois, la région n'échappe pas au ralentissement de la croissance démographique observé dans la majorité des régions françaises. La population augmente en moyenne de 27 304 personnes par an entre 2011 et 2016, contre 30 140 entre 2006 et 2011. La Loire-Atlantique, véritable locomotive de la région, affiche un gain de population de 1,3 % par an en moyenne. Au contraire des autres départements, sa croissance ne cesse de s'accroître. La Vendée, quant à elle, affiche une augmentation de population encore très soutenue (+ 0,9 % par an), mais en fort ralentissement. L'augmentation de la population, plus modérée en Maine-et-Loire (+ 0,5 %), connaît un léger ralentissement. Si la Sarthe et la Mayenne connaissent une croissance démographique entre 2006 et 2011, ce n'est plus le cas entre 2011 et 2016. Frappés par un fort ralentissement de leur croissance, ces deux départements sont entrés dans une phase de stabilité.

Martine Barré, Amandine Rodrigues, Insee

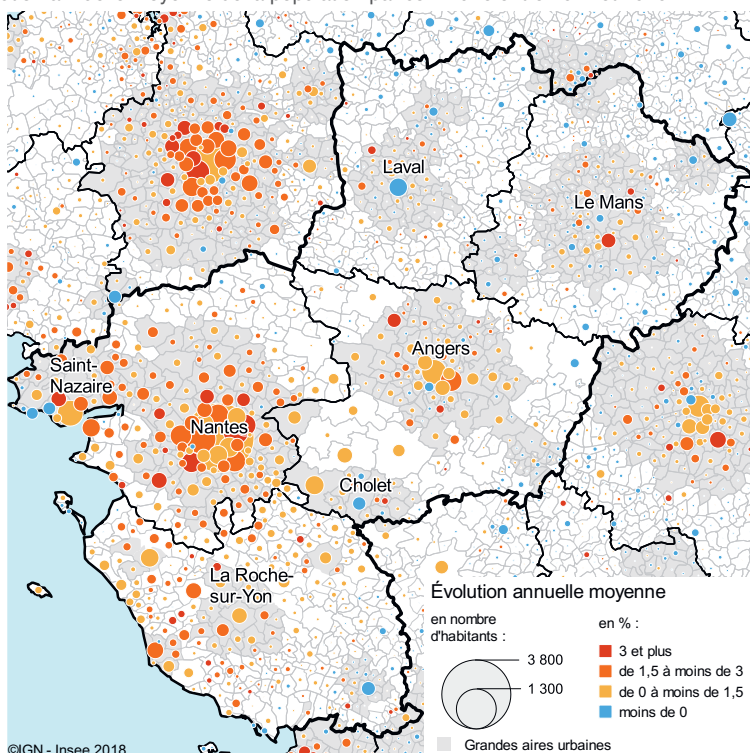
Au 1^{er} janvier 2016, 3 737 632 personnes résident dans les Pays de la Loire, ce qui situe la région au 8^e rang des régions de France métropolitaine. Entre 2011 et 2016, la population ligérienne s'est accrue de 27 304 habitants par an, l'équivalent d'une ville comme Saumur. La population augmente en moyenne de 0,7 % par an (*figure 1*) : c'est une croissance bien supérieure à celle enregistrée au niveau national (+ 0,4 %). Ainsi, les Pays de la Loire se classent au 3^e rang des régions métropolitaines pour leur rythme de croissance après la Corse et l'Occitanie.

Dans la région, l'augmentation de population repose sur deux moteurs relativement équilibrés. L'excédent des arrivées dans les Pays de la Loire sur les départs (solde migratoire) assure un peu plus de la moitié de la poussée démographique, tandis que l'excédent des naissances sur les décès (solde naturel) fournit le reste. Cet équilibre est assez rare, seules les régions Auvergne Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur s'en approchent également.

Malgré tout, les Pays de la Loire n'échappent pas au ralentissement de

1 Un dynamisme de population inégal sur le territoire

Évolution annuelle moyenne de la population par commune entre 2011 et 2016



Note : limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2018.
Source : Insee, Recensements de la population (RP) 2011 et 2016.

la croissance démographique observé au niveau national. Ainsi, entre 2006 et 2011, la région gagnait 30 140 habitants par an soit 2 836 habitants de plus qu'entre 2011 et 2016. Ce ralentissement de la croissance s'explique par un excédent naturel moindre que par le passé tandis que l'excédent migratoire est légèrement au-dessus de son niveau antérieur.

Pays de la Loire : une dynamique démographique soutenue mais ralentie

Dans les Pays de la Loire, la dynamique démographique est positive dans 66 % des communes. Cette part a nettement baissé par rapport à la période 2006-2011 où elle atteignait 81 %. L'augmentation de population est particulièrement marquée dans les grandes aires urbaines de la région et sur une bande littorale située au sud de la Loire. *A contrario*, la population diminue aux frontières de la région : l'extrême nord de la Loire-Atlantique, le sud-est de la Vendée, le nord de la Mayenne et l'est de la Sarthe.

Certaines grandes aires urbaines bénéficient d'une meilleure dynamique démographique que par le passé : c'est le cas des aires urbaines de Nantes, Saint-Nazaire, Ancenis, Les Sables-d'Olonne, Saumur et Angers. En volume, les gains de population des aires urbaines de Nantes, Angers et Saint-Nazaire représentent 67 % du gain régional contre 40 % précédemment. *A contrario*, d'autres perdent de la population entre 2011 et 2016 alors qu'elles en gagnaient encore entre 2006 et 2011 : c'est le cas des aires urbaines de Fontenay-le-Comte, Sablé-sur-Sarthe, La Ferté-Bernard et Mayenne.

Loire-Atlantique : la locomotive de la région

La Loire-Atlantique, véritable locomotive de la région, génère 62 % du gain de population des Pays de la Loire alors qu'elle rassemble seulement 37 % de ses résidents. Elle gagne 84 326 habitants entre 2011 et 2016,

l'équivalent des communes de Rezé et Saint-Herblain réunies (figure 2).

En Loire-Atlantique, les deux moteurs contribuent à la croissance démographique : le solde migratoire explique 63 % de l'augmentation de population et le solde naturel les 37 % restants (figure 3). Néanmoins, au sein du département, les situations sont diverses. La contribution du solde naturel à l'accroissement démographique est négative sur le littoral et au nord du département et celle du solde migratoire l'est au nord-est du département.

La population de la Loire-Atlantique progresse de 1,3 % en moyenne chaque année. Cette croissance la situe au 5^e rang des départements métropolitains. Sa dynamique démographique est presque deux fois plus importante que la moyenne régionale et trois fois supérieure à la moyenne nationale. La Loire-Atlantique fait figure d'exception dans la région, puisque c'est le seul département qui n'est pas concerné par le ralentissement démographique. Cette évolution favorable s'explique exclusivement par un excédent migratoire plus marqué sur la période récente, l'excédent naturel s'amoindissant légèrement. La très grande majorité des communes du département (88 %) connaissent une dynamique positive. Toutefois, cette proportion s'élevait à 93 % sur la période précédente. L'accélération de la croissance démographique est portée essentiellement par les communes des aires urbaines de Nantes et Saint-Nazaire.

À Nantes, la population s'est accrue de 18 849 habitants entre 2011 et 2016. Au sein de l'agglomération nantaise, 11 des 23 autres communes ont vu leur population croître de plus de 1 000 habitants en cinq ans : Saint-Herblain (+ 3 521), Sainte-Luce-sur-Loire (+ 2 548), La Chapelle-sur-Erdre (+ 1 905), Vertou (+ 1 900), Thouaré-sur-Loire (+ 1 892), Couëron (+ 1 815), Bouaye (+ 1 617), Saint-Sébastien-sur-Loire (+ 1 579), Rezé (+ 1 436), Orvault (+ 1 375) et Carquefou (+ 1 362). Bouaye, Thouaré-sur-Loire et Sainte-Luce-sur-Loire

se démarquent par les plus forts taux de croissance du département (respectivement + 4,9 %, + 4,4 % et + 3,7 % par an en moyenne). Au total, l'aire urbaine de Nantes gagne 66 969 habitants entre 2011 et 2016. Cela représente quasiment la moitié de l'augmentation régionale.

Le dynamisme démographique est également particulièrement fort dans les communes de la grande couronne nantaise. Notamment, Sainte-Pazanne gagne 1 008 habitants entre 2011 et 2016, soit une augmentation de + 3,3 % par an en moyenne. Deux autres communes connaissent un taux de croissance au moins équivalent : Cheix-en-Retz et Saint-Mars-du-Désert.

Sur la côte, la population de Saint-Nazaire et celle de Saint-Brevin-les-Pins augmentent respectivement de 2 622 et 1 322 habitants en cinq ans. L'aire urbaine de Saint-Nazaire gagne 9 250 habitants entre 2011 et 2016. Cependant, certaines communes côtières situées au nord de la Loire perdent des habitants : La Baule-Escoublac (- 657), Le Pouliguen (- 564) et Batz-sur-Mer (- 108). Au nord du département, Châteaubriant et Sion-les-Mines perdent, elles aussi, respectivement 153 et 96 habitants. Au total, 25 communes perdent de la population entre 2011 et 2016 contre 14 entre 2006 et 2011.

Vendée : un ralentissement marqué

La Vendée contribue pour 21 % au gain de population des Pays de la Loire alors qu'elle rassemble 18 % de ses résidents. Elle gagne 28 940 habitants entre 2011 et 2016, l'équivalent des communes de Challans et Saint-Jean-de-Monts réunies.

En Vendée, la croissance démographique repose essentiellement sur le solde migratoire : il explique 86 % de l'augmentation de population. La contribution du solde naturel à l'accroissement démographique devient même négative sur le littoral et au sud du département ; celle du solde migratoire l'est au sud-est du département.

2 La croissance démographique ligérienne reste supérieure à la moyenne nationale

Évolution de la population au cours des périodes 2006-2011 et 2011-2016

	Population 2006	Population 2011	Population 2016	Évolution annuelle moyenne (en %)		Évolution (en nombre)	
				2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016
Loire-Atlantique	1 234 325	1 296 526	1 380 852	1,0	1,3	62 201	84 326
Maine-et-Loire	766 419	790 181	810 934	0,6	0,5	23 762	20 753
Vendée	597 185	641 657	670 597	1,4	0,9	44 472	28 940
Sarthe	553 484	565 718	567 561	0,4	0,1	12 234	1 843
Mayenne	299 000	307 031	307 688	0,5	0,0	8 031	657
Pays de la Loire	3 450 413	3 601 113	3 737 632	0,9	0,7	150 700	136 519
France métropolitaine	61 399 733	63 070 344	64 468 792	0,5	0,4	1 670 611	1 398 448
France entière	63 186 117	64 933 400	66 361 658	0,5	0,4	1 747 283	1 428 258

Champ : France hors Mayotte, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Source : Insee, RP 2006, 2011 et 2016.

La population de la Vendée progresse de 0,9 % en moyenne chaque année. Ce rythme élevé place le département au 14^e rang. Sa dynamique démographique, plus importante que la moyenne régionale, est plus de deux fois supérieure à la moyenne nationale. Cependant, le ralentissement démographique est marqué en Vendée, la croissance était de 1,4 % par an entre 2006 et 2011. Il est dû principalement au ralentissement du solde migratoire. La très grande majorité des communes du département (81 %) connaissent une croissance de leur population mais cette proportion est moindre que précédemment (90 %).

La croissance est particulièrement importante dans les grandes aires urbaines du département. Les communes qui gagnent le plus d'habitants entre 2011 et 2016 sont Challans (+ 1 373), Olonne-sur-Mer (+ 1 116), Aizenay (+ 1 030) et La Roche-sur-Yon (+ 968). Six communes connaissent une croissance supérieure à + 3,5 % par an en moyenne, deux dépassent même la barre des + 4,5 % : Velluire et Beaufou. Le taux de croissance annuel moyen est de + 1,3 % par an dans l'aire urbaine de Challans et de + 0,9 % dans les aires urbaines des Herbiers, des Sables-d'Olonne et de La Roche-sur-Yon. Dans l'aire urbaine des Sables-d'Olonne, la croissance démographique s'accroît par rapport à la période 2006-2011, sous l'effet d'un solde migratoire toujours plus fort qui vient compenser un solde naturel de plus en plus négatif. *A contrario*, dans l'aire urbaine de La Roche-sur-Yon, la croissance démographique ralentit, surtout sous l'effet d'un ralentissement du solde migratoire. À Challans et aux Herbiers, la croissance est plutôt stable par rapport à 2006-2011.

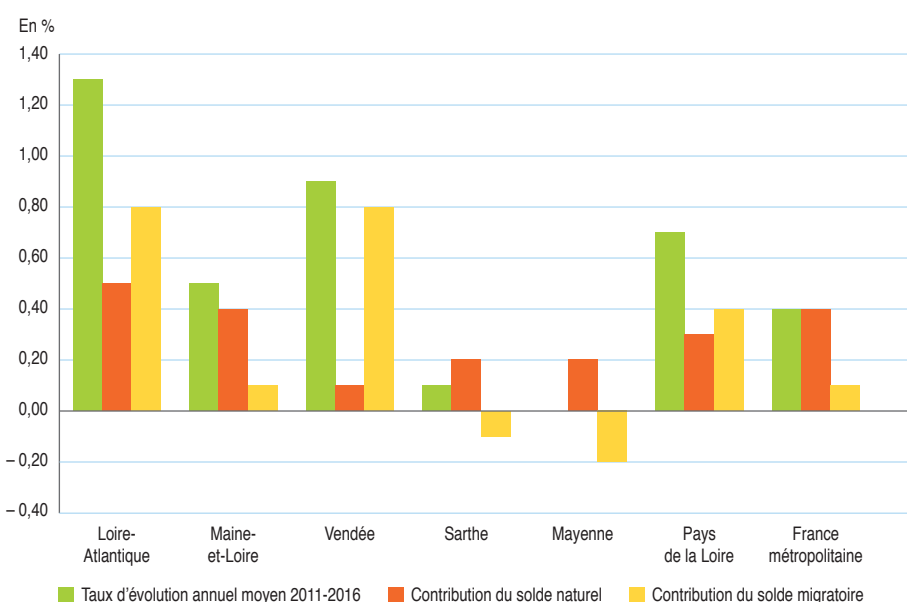
Une évolution plus modérée, voire négative, s'observe dans certaines communes du littoral et à l'est du département. Les plus fortes baisses de population concernent Fontenay-le-Comte (– 780), La Châtaigneraie (– 199) et L'Aiguillon-sur-Mer (– 160). L'aire urbaine de Fontenay-le-Comte est de plus en plus en perte de vitesse : son solde naturel est toujours plus négatif et son solde migratoire l'est devenu. Entre 2011 et 2016, 50 communes vendéennes perdent de la population contre 28 entre 2006 et 2011.

Maine-et-Loire : la croissance démographique se maintient

Si le département de Maine-et-Loire rassemble 22 % des résidents de la région, il contribue seulement pour 15 % à l'augmentation de la population régionale. Entre 2011 et 2016, il gagne 20 753 habitants, l'équivalent d'une commune comme Chemillé-en-Anjou. Cette croissance

3 Croissance démographique ligérienne : une contribution plutôt équilibrée du solde naturel et du solde migratoire

Contribution des soldes naturel et migratoire à l'évolution annuelle moyenne de la population entre 2011 et 2016 (en %)



Note : les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population.
Champ : France hors Mayotte, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2018.
Source : Insee, RP 2011 et 2016, État civil.

s'explique à 80 % par le solde naturel : il contribue davantage à la hausse de population qu'en moyenne régionale.

La population de Maine-et-Loire progresse de 0,5 % par an. Ce rythme, moins soutenu que celui de la région, est légèrement supérieur à celui de la France métropolitaine et place le département au 27^e rang. Néanmoins, la croissance de population ralentit légèrement par rapport à la période précédente, sous l'effet du ralentissement du solde naturel.

La grande majorité des communes du département (72 %) connaissent une dynamique positive entre 2011 et 2016 ; mais cette part a nettement baissé par rapport à la période 2006-2011 (84 %). Toutefois, pour certaines communes du département, la croissance démographique s'accroît. C'est le cas d'Angers, qui a perdu 3 534 habitants entre 2006 et 2011 et en a gagné 2 426 entre 2011 et 2016. C'est le plus fort gain de population de Maine-et-Loire. Le taux de croissance d'Angers est toutefois modéré (+ 0,3 % en moyenne par an) et est en deçà des moyennes régionale et nationale.

Quatre autres communes de l'agglomération angevine ont une augmentation importante de leur population : Trélazé (+ 1 840), Les Ponts-de-Cé (+ 928), Avrillé (+ 891), Saint-Barthélemy-d'Anjou (+ 609). Seule Sainte-Gemmes-sur-Loire perd des habitants (– 358). Au total, le pôle urbain d'Angers gagne 7 177 personnes en cinq ans. La population augmente aussi dans

la couronne angevine : Le Lion-d'Angers (+ 801) et Loire-Authion (+ 601). Soullaines-sur-Aubance et Baracé ont, quant à elles, un taux de croissance annuel moyen supérieur à + 3 %. Au total, l'aire urbaine d'Angers gagne 15 368 habitants entre 2011 et 2016, soit 11 % de l'augmentation régionale.

Quatre des six communes de Mauges Communauté connaissent également une forte augmentation de population : Sèvremoine (+ 1 431), Beaupréau-en-Mauges (+ 961), Orée d'Anjou (+ 710) et Chemillé-en-Anjou (+ 621). Par ailleurs, deux communes ont un taux de croissance annuel moyen supérieur à + 3 % : Cernusson et Toutlemonde.

À Saumur, comme dans son aire urbaine, la population se stabilise entre 2011 et 2016 après avoir perdu des habitants entre 2006 et 2011.

A contrario, la population diminue à l'est du département entre Noyant-Villages et Montreuil-Bellay. Cholet perd toujours des habitants (– 703), mais la population de son aire urbaine poursuit sa croissance (+ 2 112).

Outre Sainte-Gemmes-sur-Loire, trois autres communes de Maine-et-Loire perdent plus de 100 habitants au cours des cinq dernières années : Noyant-Villages (– 329), Le May-sur-Èvre (– 170) et Montreuil-Bellay (– 131). Au total, 52 communes voient leur population diminuer parmi les 183 communes du département, alors qu'elles n'étaient que 30 dans ce cas entre 2006 et 2011.

Sarthe : une évolution démographique au ralenti

Si la Sarthe rassemble 15 % des résidents de la région, elle contribue seulement pour 1 % à l'augmentation de la population régionale. Entre 2011 et 2016, la Sarthe gagne 1 843 habitants, soit une progression de la population de 0,1 % en moyenne par an. Ce faible rythme de croissance place le département au 66^e rang. L'augmentation s'explique exclusivement par le solde naturel, le solde migratoire étant négatif.

La croissance de population ralentit nettement par rapport à la période précédente. Ainsi, entre 2006 et 2011 la population augmentait de 0,4 % en moyenne chaque année soit 12 234 habitants supplémentaires sur cinq ans. Ce fort ralentissement repose à la fois sur l'apparition d'un déficit migratoire et sur le recul du solde naturel. La moitié des communes du département connaissent une dynamique positive entre 2011 et 2016, mais cette part a nettement baissé par rapport à la période 2006-2011 (73 %).

La population du Mans est quasi stable. Le Mans perd 249 habitants entre 2011 et 2016 contre 776 habitants entre 2006 et 2011. L'agglomération mancelle, quant à elle, gagne 959 personnes en cinq ans. Sur les 18 communes de l'agglomération, 12 gagnent des habitants. Dans la couronne mancelle, Mulsanne gagne 870 habitants entre 2011 et 2016. Au total, l'aire urbaine du Mans gagne 4 222 habitants entre 2011 et 2016, soit 3 % de l'augmentation régionale.

Sept communes du département, dont cinq de moins de 500 habitants, connaissent une croissance de population supérieure ou égale à 3 % en moyenne par an entre 2011 et 2016 : Mulsanne, Saint-Ouen-en-Champagne, Montreuil-le-Henri, Saint-Corneille, Vezot, La Bosse et Mareil-en-Champagne. À l'inverse, 180 des 360 communes sarthoises, pour la plupart situées sur un croissant est du département allant de La Ferté-Bernard au Lude, voient leur population diminuer. Les baisses les plus fortes concernent les communes de La Ferté-Bernard (- 306), Le Lude (- 232), Rozé-sur-Sarthe (- 213),

Beaumont-sur-Sarthe et Solesmes (- 170 chacune). La population de 4 communes de moins de 150 habitants décroît de plus de 3 % : Thoiré-sous-Contensor, Champrond, Nauvay et Vouvray-sur-Huisne.

Mayenne : une population qui se stabilise

Si la Mayenne rassemble 8 % des résidents de la région, elle contribue seulement pour 0,5 % à l'augmentation de la population régionale. Entre 2011 et 2016, la Mayenne gagne 657 habitants, soit une progression de la population de 0,0 % en moyenne par an. Cette stabilité démographique s'explique par un déficit migratoire tout juste comblé par un solde naturel positif et place le département au 69^e rang pour le taux de croissance.

La croissance de population ralentit nettement par rapport à la période précédente : entre 2006 et 2011 elle augmentait de 0,5 % en moyenne chaque année, soit 1 606 habitants supplémentaires. Ce fort ralentissement repose à la fois sur l'apparition d'un déficit migratoire et le recul du solde naturel.

En Mayenne, la part des communes qui gagnent de la population est équivalente à celle des communes qui en perdent. Entre 2006 et 2011, une nette majorité de communes (70 %) voyait sa population augmenter. Parmi les trois communes de plus de 10 000 habitants du département, seule la population de Château-Gontier augmente (+ 117) même si sa progression a ralenti par rapport à la période précédente (+ 665). La baisse de population s'est accentuée à Laval entre les deux périodes : - 1 351 de 2011 à 2016 contre - 390 de 2006 à 2011. À l'inverse, Mayenne perd un peu moins d'habitants (- 333) sur la période récente que cinq ans auparavant (- 516).

Le dynamisme démographique reste marqué dans les communes périurbaines de la couronne de Laval. Quatre communes, dont trois de moins de 400 habitants voient leur croissance démographique dépasser les 3 % en moyenne par an entre 2011 et 2016 : La Pellerine, La Baconnière, Brains-sur-les-Marches et Saint-Germain-d'Anxure. Entre 2006 et 2011, 20 communes étaient

concernées par ce niveau de rythme de croissance démographique.

En revanche, 128 des 254 communes mayennaises voient leur population diminuer entre 2011 et 2016, essentiellement aux frontières du département, alors qu'elles n'étaient que 77 précédemment. Outre Laval et Mayenne, sept communes de plus de 1 000 habitants perdent au moins 100 habitants en cinq ans : Villaines-la-Juhel (- 170), Renazé (- 148), Gorron (- 145), Saint-Denis-de-Gastines (- 114), Lassay-les-Châteaux (- 113), Pré-en-Pail-Saint-Samson (- 105) et Fougerolles-du-Plessis (- 101). ■

Sources, méthodes et définitions

Pourquoi l'Insee publie en 2018 les chiffres de 2016 ?

Les populations publiées fin 2018 sont millésimées 2016 car elles sont calculées à partir des enquêtes de recensement de 2014 à 2018 et ramenées à une même date : celle du milieu de la période. L'égalité de traitement entre les communes est ainsi assurée.

Pourquoi le questionnaire évolue ?

Afin d'améliorer la prise en compte de la multi résidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de population mesurée entre 2011 et 2016 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire. Une estimation en sera publiée le 15 janvier 2019.

Dans quelle géographie administrative les chiffres sont-ils publiés ?

Les chiffres de population sont authentifiés par décret pour entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Ils sont publiés dans les périmètres géographiques existant au 1^{er} janvier 2018.

Une **aire urbaine** ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine de plus de 10 000 emplois), et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication
Pascal Seguin

Rédactrice en chef
Myriam Boursier

Bureau de presse
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689
© INSEE Pays de la Loire
Décembre 2018

Pour en savoir plus

- Besnard S. et Rocheteau M., *Bilan démographique 2018*, Insee Flash Pays de la Loire (à paraître).
- Barré M., *Publication EPCI*, Insee Flash Pays de la Loire (à paraître).
- Barré M. et Bourieau P., *Une croissance de population concentrée à l'ouest et un fort vieillissement*, Insee Analyse Pays de la Loire, n° 61, juin 2018.
- Roué M., *Léger ralentissement de la périurbanisation entre 2007 et 2012 dans la région*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 28, août 2015.

